



## LE CABARET

Voici un sommaire des recommandations à suivre, afin de permettre la reprise des activités au Cabaret C. Il vise à assurer la santé et la sécurité du public, des artistes et des travailleurs, en préconisant des mesures de contrôle sanitaires spécifiques qui aideront à minimiser les vecteurs de transmission de la COVID-19. Il s'agit d'un guide sanitaire de soutien à la relance des activités de façon sécuritaire.

Afin de permettre une réouverture sécuritaire des espaces physiques et la reprise graduelle des activités en salles, il faut prioriser certains éléments essentiels dans les actions et les mesures à mettre en place. Ces mesures devront :

- Respecter et suivre en tout temps les consignes et directives les plus à jour de la Santé publique, de la CNESST et du gouvernement du Québec
- Maintenir la sécurité et la confiance des employés, des équipes de production et des équipes de l'exploitation
- Maintenir la sécurité et la confiance du public
- Maintenir la sécurité et la confiance des artistes et de toute personne se produisant sur la scène
- Permettre le maintien d'un environnement physique propre, sain et désinfecté
- Mettre en place les mesures de prévention et de protection adéquate à l'intention des travailleurs
- Favoriser la mise à jour du plan sanitaire
- Adopter les pratiques d'excellence en vigueur
- Être communiquées de façon claire, accessible et avec des rappels constants

Avant la réouverture du Cabaret C au public, une nouvelle procédure de nettoyage et de vérification est prévue pour s'assurer que les lieux sont propres et exempts de contamination.

Les espaces publics et lieux de travail doivent être nettoyés et désinfectés au moins une fois par jour ou entre chaque utilisation spécifique. L'entretien et la désinfection devront s'effectuer avec des désinfectants courants et reconnus. La plupart des désinfectants ménagers courants sont efficaces.

Dans la mesure du possible, une distance minimale de deux (2) mètres doit être gardée entre les personnes du public et les travailleurs, de l'arrivée à la sortie.

La situation de la COVID-19 exige la mise en place de mesures exceptionnelles afin de favoriser la reprise des activités de façon sécuritaire et efficace. La communication de ces mesures de prévention devient une priorité et un outil essentiel pour le respect et l'application de ces dernières. Nous utiliserons les moyens suivants pour transmettre l'information efficacement au public et au personnel :

- Site web
- Infolettre
- Applications Facebook, Twitter et Instagram
- Annonces en salle avant et après les spectacles ou événement
- Affiches intérieures et extérieures sur les lieux
- Références visuelles de distanciation et marquage au sol.

Le lavage fréquent des mains avec de l'eau et du savon ou avec une solution hydroalcoolique à au moins 60 % pendant au moins 20 secondes limite les risques de transmission dans le milieu de travail, notamment :

- avant de se toucher le visage (yeux, nez, bouche)
- après avoir toussé, éternué ou s'être mouché ;
- avant et après avoir mangé
- en entrant et en sortant des locaux et, dans la mesure du possible, après chaque utilisation de l'équipement collectif
- à l'entrée et à la sortie d'un endroit public ou d'un site de travail
- après avoir manipulé un objet ou une pièce d'équipement fréquemment touché
- avant le port et le retrait des équipements de protection.

Le respect de l'étiquette respiratoire consiste à :

- Porter un masque lors de tout déplacement à l'intérieur du bâtiment
- Il est permis d'enlever son masque, lorsqu'il est assis à sa place
- Se couvrir la bouche et le nez lorsque l'on tousse ou éternue, et utiliser des mouchoirs ou son coude replié
- Utiliser des mouchoirs à usage unique
- Jeter immédiatement les mouchoirs utilisés à la poubelle
- Se laver les mains fréquemment
- Ne pas se toucher la bouche, le nez ou les yeux avec les mains, qu'elles soient gantées ou non.

Les mesures suivantes seront mises en place pour l'**entrée des spectateurs** dans la zone contrôlée et la présence des spectateurs en salle :

- Installation de stations de distribution de gel hydroalcoolique afin de permettre le lavage et la désinfection des mains des spectateurs avant la validation des billets
- Vérification du port du couvre-visage par le personnel d'accueil, avant la validation des billets (nous aurons une petite réserve de masques en cas d'oubli de la part des clients). Le port du couvre-visage est exigé lors des déplacements, mais est facultatif en salle lorsque les personnes sont assises
- Vérification des symptômes par le personnel d'accueil avant la validation des billets, selon un questionnaire recommandé par la Santé publique
- Validation des billets par le personnel d'accueil derrière un panneau en plexiglas autoportant ou à l'aide du port d'un masque et d'une protection oculaire
- Parcours d'accès contrôlé des spectateurs jusqu'à leur siège en salle
- Entrée du public côté jardin et sortie côté cour
- Diffusion d'un message rappelant les consignes sanitaires
- Élimination des entractes afin d'éviter les attroupements
- Minimum de mobilier dans la zone contrôlée, installé de façon à assurer une distanciation.

**Concernant la sortie de salle**, nous allons diffuser un message rappelant le processus de sortie de salle. Nous allons planifier la sortie de salle par appel de section afin de permettre une sortie progressive et favoriser la distanciation.

Pour le moment, il n'y aura pas de vestiaire pour le public

**Pour les toilettes**, nous allons prévoir un couloir de circulation vers les toilettes distinct des couloirs de circulation d'entrée et de sortie pour éviter les croisements et les congestions. Nous allons mettre en place des mesures de distanciation physique et bien identifier les cabinets de toilette et les robinets condamnés et ceux disponibles au public. Nous allons mettre en place une zone d'attente pour l'accès aux toilettes avec distanciation et assurer l'installation de stations de distribution de gel hydroalcoolique aux entrées/sorties des toilettes. Des affiches seront installées afin d'expliquer les éléments suivants au public :

- Les mesures sanitaires spéciales en vigueur
- Le lavage/désinfection des mains
- L'étiquette et l'hygiène respiratoire
- Le port du couvre-visage (exigé)
- La distanciation physique et la capacité maximale des toilettes.

Les toilettes ainsi que les surfaces fréquemment touchées par les spectateurs (notamment : bras des sièges, poignées de porte, rampes d'escalier, mains courantes des escaliers, boutons d'ascenseur, robinets d'eau des toilettes) doivent être nettoyées et désinfectées avant et après chaque représentation ou période d'utilisation et au minimum une fois par jour.

**Pour le bar**, nous allons prévoir un couloir de circulation distinct du couloir en direction de la salle pour éviter les croisements et les congestions. Nous allons mettre en place des mesures de distanciation physique pour la zone d'attente.

- Les transactions par carte seront encouragées
- Les appareils bancaires (TPV) seront nettoyés après chaque utilisation
- La zone de commande et de remise des consommations sera équipée de panneaux de plexiglas
- Le matériel de préparation sera nettoyé entre chaque client.

### **Scénario de soirée spectacles ou d'événement privé:**

Arrivée des invités ou clients

Les clients devront faire la file à l'intérieur comme à l'extérieur en respectant les règles de distanciations établie dans le plan. Des indicateurs seront posés sur le plancher et sur les trottoirs à l'avant de l'entrée.

Des affiches expliquant les mesures sanitaires seront visibles. Le port du masque est obligatoire. Les clients devront se laver les mains à l'aide de solution hydro-alcoolique avant de leur entrer en salle.

Un employé du cabaret se sera attitré pour aller placer les gens à leur sièges

Tout déplacement dans le cabaret sera fait avec port du masque.

Il y aura des stations de solution hydro-alcoolique à l'entrée du cabaret aux différentes stations de service, dans les toilettes et dans les loges des artistes.

Les artistes placés dans les loges rangés des marqueurs de distanciation, devront porter le masque, devront se désinfecter les mains avant et après leur représentation et l'organisation du spectacle devra se munir de plusieurs housses de micro tout dépendant le nombre d'artistes présents